

Bulletin d'histoire politique

Le gouvernement responsable : 1848-1998

René Castonguay



Volume 6, Number 3, Spring 1998

Genèse et historique du gouvernement responsable au Canada :
1848-1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063664ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063664ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Castonguay, R. (1998). Le gouvernement responsable : 1848-1998. *Bulletin d'histoire politique*, 6(3), 6–8. <https://doi.org/10.7202/1063664ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Le gouvernement responsable :

1848-1998

•••

René Castonguay
historien

Certains anniversaires historiques méritent que l'on s'y attarde. Celui que nous célébrons, avec ce numéro spécial du *Bulletin d'histoire politique*, est un de ceux-là. En effet, 1998 marque le 150^e anniversaire de l'instauration du gouvernement responsable au Canada-Uni, alors que la coalition formée de L.-H. LaFontaine et de Robert Baldwin est appelée à former le gouvernement en mars 1848. C'est là un des moments les plus importants de l'histoire canadienne puisqu'il permettait à la colonie de prendre en charge son développement interne et, plus tard, conduisait le Canada vers son autonomie pleine et entière. Les spécialistes d'histoire politique ne pouvaient certainement pas passer cet anniversaire sous silence, et il revenait à l'Association québécoise d'histoire politique de marquer l'événement.

D'abord, qu'est-ce que le «gouvernement responsable»? Cette question posée annuellement à mes étudiants entraîne inévitablement une réponse instantanée: «C'est un gouvernement qui prend ses responsabilités et qui fait les vraies lois nécessaires pour le pays». Cette utopie, bien que faisant partie sans doute des souhaits les plus sincères de chacun d'entre nous, est pourtant bien loin du concept étudié ici. En parlant de «gouvernement responsable» dans le contexte britannico-canadien, on veut signifier que l'exécutif doit répondre de ses actes devant l'Assemblée législative (ou les Communes britanniques), et non plus devant le monarque, représenté par le gouverneur au Canada. L'Assemblée décide donc des éléments qui forment l'exécutif, c'est-à-dire le gouvernement. Elle peut également décider de retirer sa confiance à un ou à tous les membres de l'exécutif et ainsi leur montrer le chemin de la sortie. L'exécutif est donc ici entre les mains du chef du groupe parlementaire le plus nombreux (car c'est lui qui obtient nécessairement le plus de votes) qui devient le premier de tous les ministres du monarque. Le poste de premier ministre prend alors tout son sens.

L'implantation du gouvernement responsable en 1848 fait suite à d'importantes luttes, armées comme politiques, pour retirer le pouvoir discrétionnaire du gouverneur et le donner aux Canadiens. C'est autour de cette revendication que se font les Rébellions de 1837-38 et les luttes politiques de LaFontaine et de Baldwin dans les années 1840. Avec ce gouvernement responsable, l'administration des affaires internes de la colonie est assurée par les coloniaux eux-mêmes et dans leur seul intérêt. C'est là une caractéristique du colonialisme britannique de vouloir implanter une société autonome dans les colonies, au contraire du colonialisme français. Londres accorde donc ce privilège d'abord à la Nouvelle-Écosse en 1846, grâce aux luttes de Joseph Howe, puis au Canada par une directive au gouverneur en 1847, mais qui a été appliquée seulement après les élections de la fin de 1847 et du début de 1848. À partir de ce moment, Londres s'est de moins en moins impliqué dans les décisions à prendre pour le développement du Canada, se gardant quand même des champs importants comme les relations internationales et le commerce international. C'est en 1848 que les Canadiens ont cessé d'être dirigés par un gouverneur britannique et ses partisans farouches (britanniques également) et ont pris en main leur développement. C'est le 150^e anniversaire de cet important moment que nous célébrons cette année.

Lorsque le président de l'Association québécoise d'histoire politique m'a demandé de prendre en charge ce dossier thématique, j'ai cru qu'il pourrait être l'occasion idéale pour placer de nouvelles balises concernant les connaissances que nous avons sur le sujet. En effet, il était impensable de couvrir tous les champs touchés par l'acquisition du gouvernement responsable, il a donc fallu s'orienter vers certains secteurs jusqu'alors moins connus, mais tout aussi importants, pour bien saisir la nature et les effets du gouvernement responsable. C'est ainsi que le choix des six textes s'est fait. Sans aucun doute, plusieurs pourront regretter l'absence de texte sur tel ou tel aspect; nous ne saurions trop les encourager à nous écrire ces textes qui pourraient être publiés dans un futur numéro du *Bulletin*. Quant aux textes qui vous sont présentés ici, vous noterez rapidement leur qualité et leur pertinence. Nous ouvrons le numéro avec un texte de C.M. Boissonneault datant de 1949 et reproduit dans le *Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale*. Nous remercions M. Gaston Deschênes de nous avoir fait parvenir ce texte fort éclairant.

Vient ensuite un texte de Gilles Gallichan sur les sources connues du gouvernement responsable au Canada, particulièrement sur l'homme politique, intellectuel et journaliste Pierre Bédard, qui fut l'un des premiers à prôner haut et fort la nécessité de ce système de gouvernement pour l'avenir du

Canada. Nous sommes donc à une époque antérieure aux Rébellions, au moment où se sont formées les idées des futurs Patriotes. Le second texte, celui de Steven Watt, veut revoir le lien de cause à effet que l'historiographie traditionnelle fait entre les Rébellions de 1837-38 et l'acquisition du gouvernement responsable. Nous y verrons que des liens que l'on croyait évidents ne le sont pas nécessairement. Tant qu'à revoir l'historiographie, le texte de Ged Martin va en surprendre plus d'un. Il veut nous présenter l'interprétation faite par bon nombre d'historiens britanniques au sujet de Lord Durham et du gouvernement responsable. Solidement documenté par les archives, Martin ne peut que nous convaincre que nous avons peut-être donné trop de place dans notre histoire à un individu qui, en somme, n'en méritait pas tant. Sans doute que plusieurs voudront poursuivre dans cette lancée. Le texte suivant, dont je suis l'auteur, traite d'un des nombreux effets du gouvernement responsable. C'est en effet ce système de gouverne qui est responsable du système de partis que nous avons actuellement au Canada. De plus, il affirme que le gouvernement responsable, qui a donné à l'Assemblée tous les pouvoirs qu'elle voulait à l'époque, est également responsable du fait que, maintenant, les élus n'ont plus leur mot à dire dans la plupart des affaires d'État par l'imposition d'une ligne de parti. C'est l'effet boomerang à long terme: le gouvernement responsable crée la ligne de parti qui empêche les députés de voter comme ils l'entendent. Quant au dernier texte, fruit du chroniqueur politique Michel Vastel, il reprend là où j'ai laissé en traitant des problèmes créés actuellement par cette discipline de parti issue des règles placées par le gouvernement responsable. Il pointe le Parti libéral, le «parti de gouvernement naturel au Canada» au 20e siècle, pour son renfermement dans cette ligne de parti qui retire aux politiciens toute crédibilité auprès de l'électorat moderne.

Sans doute que ces textes vous intéresseront et, nous l'espérons, susciteront bon nombre de réactions. J'espère que vous aurez autant de plaisir à les lire que nous avons eu à les écrire.